

Appel à toutes les conseillères nationales et conseillers nationaux

Application du droit international:

Pas de collaboration militaire avec le Proche-Orient – Abandon de l'achat d'IFASS à Israël

Une majorité de la population suisse est opposée à la collaboration militaire et à la coopération en matière d'armements avec Israël ainsi qu'avec tout le Proche-Orient. La plupart des citoyennes et des citoyens veulent soutenir la paix et non la guerre et veulent faire cesser les continuelles violations du droit international et des droits humains. Cette position a encore été renforcée par la guerre de cet été au Proche-Orient qui en deux mois, a coûté la vie à au moins 1187 civils (dont un tiers d'enfants âgés de moins de douze ans) au Liban, 41 en Israël et à plus de 170 Palestiniens dans les territoires occupés palestiniens.

Tant que le droit du plus fort prévaudra sur la force du droit il n'y aura pas de solution juste et durable au conflit au Proche-Orient. La Suisse ne peut remplir son rôle d'Etat dépositaire des Conventions de Genève que dans la mesure où elle renonce à toute collaboration militaire avec Israël ainsi qu'avec tous les pays de la région. C'est pourquoi la reprise du commerce d'armements avec le Emirats Arabes Unis doit être rejetée. C'est pourquoi il faut revenir sur la décision du Parlement d'acheter le système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS), produit en grande partie en Israël par une filiale de l'entreprise d'armements IAI (Israeli Aircraft Industries). La majorité des parlementaires avait pris cette décision au mois de décembre 2005, sous l'impression des "évolutions positives des relations entre Israël et Palestine" et donc aussi dans tout le Proche-Orient. Comme le montrent l'escalade dans la bande de Gaza et la guerre entre Israël et le Liban, cette évaluation était totalement erronée. Nous appelons toutes les conseillères et les conseillers nationaux à soutenir tous les efforts pour revenir sur l'ensemble de cette partie du programme d'armement (400 millions de francs) et donc à refuser les deux crédits pour l'installation d'IFASS, inscrits à l'ordre du jour de la session d'automne.

Au Proche-Orient la Suisse doit s'engager pour l'application du droit international et des droits humains et non pour le renforcement des instruments de guerre.

Les organisations suivantes soutiennent l'appel aux conseillères nationales et conseillers nationaux

EPER Entraide Protestante Suisse, Groupe pour une Suisse sans armée GSsA, Les Verts Suisse, Parti Socialiste Suisse, Société pour les peuples menacés SPM, Déclaration de Berne, Femmes en Noir Genève, Katholische Frauenstelle Aargau, Menschenrechte Schweiz MERS, Collectif Urgence Palestine GE, VD, Lausanne, Nyon-La Côte, Association Suisse-Palestine, Liste 13 - Gegen Armut und Ausgrenzung, Centre Europe-Tiers Monde Genève, Conseil suisse pour la paix SFR, Berner Mahnwachen für einen gerechten Frieden in Israel/Palästina, OeME-Kommission der Evangelisch-reformierten Gesamtkirchgemeinde Bern, Zentralvorstand des evangelischen Frauenbundes der Schweiz, Religiös-Sozialistische Vereinigung der Deutschschweiz, Centrale Sanitaire Suisse CSS Romande, Parti socialiste genevois, Parti Suisse du Travail PST/POP, Les Vertes-Parti écologiste genevois, medico international (anc. Centrale Sanitaire Suisse CSS Zürich), Kampagne Olivenöl, cfd-Christlicher Friedensdienst, Femmes pour la paix, vpod-die Gewerkschaft für den Service public, Solifonds, Junge Alternative JA!, Grünes Bündnis Bern, Grüne BL, AG, Sozialistisch Grüne Alternative Zug, Junge Grüne Schweiz, Jeunesses Socialistes Suisse, JUSO Kanton Zürich, SP BS, Neue PdA Basel, Alternative Kanton Zug, SolidaritéS GE, Basels starke Alternative BastA!, Forum für Friedenserziehung, Demokratisches Nidwalden, Association pour la Non-Militarisation APRED, Palästina-Solidarität Region Basel, Mouvement suisse pour la paix.